

Commune de la Vraie Croix

Annexes sanitaires Zonage d'assainissement

Délimitation des zones prévues
à l'article 35-111 de la loi 92-3
du 3 janvier 1992 sur l'eau

(article L2224-1 0 du code général
des collectivités territoriales)

-  Secteur relevant de l'assainissement collectif
-  Secteur relevant de l'assainissement non collectif

